



## **« Un nouvel OPCO, une nouvelle identité, une nouvelle dynamique avec les branches professionnelles pour revisiter les voies d'accès à nos métiers et à la qualification »**

Le Conseil d'Administration de l'OPCO a fait le choix de l'audace et du dynamisme, à l'image de son projet et de ses ambitions collectives.

Etape importante de la constitution du nouvel OPCO, cette nouvelle identité renforce sa visibilité dans le nouveau paysage de la formation professionnelle. AKTO y tient une place au premier plan. Il doit être identifié par les entreprises et leurs salariés et tous les acteurs de l'emploi et de la formation. C'est l'enjeu de la nouvelle identité, porteuse d'énergie et fédératrice.

« AKTO est notre nouvelle identité, la bannière sous laquelle nous démontrerons notre capacité à remplir nos nouvelles missions d'OPCO dans l'action. C'est par l'action que nous jouerons pleinement notre rôle d'OPCO. En additionnant nos compétences et nos expertises, nous réunissons tous les atouts pour agir efficacement en faveur de l'insertion dans l'emploi, de l'évolution professionnelle et du développement des compétences par la certification » souligne Hervé Becam, Président d'Akto. Notre mobilisation collective démultiplie l'impact de nos actions auprès de nos entreprises, de leurs salariés, des jeunes, des publics éloignés de l'emploi et de tous nos partenaires et ce, sur l'ensemble du territoire, y compris les DROM. » précise Jamil Ait-Idir, Vice-président d'Akto.

L'ambition d'AKTO est de répondre aux enjeux soulevés par les caractéristiques de nos secteurs professionnels : l'attractivité des emplois, la permittence de l'activité, le niveau de qualification faible à l'entrée dans l'emploi, la transformation permanente des entreprises. Pour répondre à ces enjeux, AKTO déploiera une stratégie volontariste en matière d'alternance en mobilisant toute la chaîne des acteurs, du sourcing à la qualification et en maintenant des partenariats affirmés territorialement. Ses premières priorités sont de concevoir une offre de services spécifique à l'Opco ; de maintenir et enrichir son ancrage territorial fort en métropole et en Outre-mer pour assoir sa capacité à développer l'emploi ; d'affirmer sa responsabilité sociale en soutenant des politiques actives vis-à-vis des publics cibles de son secteur : salariés de faible niveau de qualification, salariés ne maîtrisant pas les savoirs de base, les réfugiés, NEETS, ... ; d'anticiper et faire face aux impacts du numérique : transformation des métiers et évolution des compétences et enfin d'accompagner les entreprises et notamment celles de moins de 50 salariés dans l'appropriation des outils de gestion des emplois et des compétences.

Pour soutenir ces orientations, les leviers d'AKTO sont une mobilisation volontariste des fonds légaux, des fonds conventionnels à la main des branches, une stratégie continuée au titre des versements volontaires et enfin une présence territoriale ancrée dédiée au services vers les entreprises, leurs salariés et les acteurs institutionnels. En cela, la convergence des compétences et expériences des équipes est sa force. En région, les équipes de conseil de proximité construisent déjà des réponses

collectives autour de projets ambitieux. Désormais elles le feront sous la même bannière, avec un impact renforcé.

L'identité d'AKTO permet de valoriser sa capacité à remplir ses nouvelles missions d'OPCO. Ses principales innovations nationales issues des territoires et issues des branches seront capitalisées et mutualisées sous l'impulsion des commissions paritaires interbranches régionales et des commissions paritaires transverses (Alternance, demandeurs d'emploi et attractivité / Développement des compétences dans les entreprises de moins de 50 salariés / Mobilité professionnelle et certification / OPMQC, GPEC et évaluation). Les premières décisions du Conseil d'Administration illustrent cette dynamique. Engagé dans le Plan d'Investissement dans les Compétences et l'EDEC national Jeux Olympiques 2024, l'Opco a élargi l'EDEC numérique à toutes les branches professionnelles, s'engage de façon conjointe dans l'appel à projets pour l'intégration professionnelle des réfugiés et prévoit d'optimiser rapidement son champ d'intervention dans les Outre-mer.

**À propos d'AKTO :** AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 32 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences : assurer l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, assurer la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, déployer sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois, développer les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres : 250 000 entreprises adhérentes, 4 millions de salariés, + de 1 milliard d'euros de fonds gérés, + de 750 000 salariés formés et 130 000 alternants accompagnés.